

Procès verbal

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Hippique du Val de Creuse du 06 Décembre 2019

Les membres de l'Association Hippique du Val de Creuse (AHVC), ou leurs représentants légaux, se sont réunis le vendredi 6 décembre au Pêchereau afin de tenir leur assemblée Générale Ordinaire sous la présidence de Laurence Joyeux.

Le comité directeur présentant des membres démissionnaires à ce jour, des élections seront également à l'ordre du jour afin de reconstituer le bureau.

Ordre du jour
Rapport Moral
Rapport d'activité 2018-2019
Rapport et compte-rendu financier 2018-2019
Vote des rapports
Elections du comité directeur
Présentation des activités 2019-2020
Présentation budget prévisionnel 2020
Fixation des taux de cotisations 2020-21
Vote des programmes 2020

La séance est ouverte à 20h00.

Membres présents ou représentés 45 (2 personnes non adhérentes assistaient à l'assemblée : Mme MC Rousseau et M. Bruno Griffon).

L'AHVC a ce jour présente 82 adhérents/licenciés. Le quorum de 20,5 est atteint.

Celle-ci est très vite interrompue par l'arrivée de M. XX qui bien que non membre de l'AHVC et non licencié à la FFE avait présenté sa candidature au comité directeur. Celle-ci avait été refusée par le comité directeur conformément à l'article 8 des statuts de l'association : « *Est éligible toute personne âgée de 18 ans au moins au jour de l'élection, à jour de sa cotisation annuelle et titulaire de la licence FFE en cours.* » Hors le comité directeur avait signifié par courrier à M. XX que n'étant pas membre de l'AHVC, ni même représentant légal d'un cavalier mineur membre de l'AHVC, et au vu des griefs reçus par la présidente de la part de cette personne, le comité directeur ne souhaitait pas sa présence lors de l'Assemblée Générale.

M. XX, après avoir invectivé l'assemblée générale et dénigré le comité directeur en place avec des arguments peu convaincants, quitte finalement la salle.

La séance est reprise

La présidente Laurence Joyeux expose les différents rapports à l'ordre du jour.

Il a été décidé par l'assemblée, sur proposition de la présidente, que les rapports seraient votés à main levée.

Association Hippique du Val de Creuse

-Association loi 1901 n° W362000597 -

Enseignement - Écurie de Propriétaire - Loisirs/Compétition - École d'attelage

1- Rapport Moral

Le rapport moral est présenté

Le rapport moral est approuvé à 82,2%

Oui : 37

Non : 0

Abstentions : 8

2- Rapport d'activité 2018-2019

Le rapport d'activité est présenté

Le rapport d'activité est approuvé à 93,3%

Oui : 42

Non : 0

Abstention : 3

3- Rapport financier 2018-2019

Le rapport financier est présenté

Le rapport financier est approuvé à 68,8%

Oui : 31

Non : 0

Abstention : 14

4- Election du comité directeur

Bureau sortant

Laurence Joyeux

Emmanuel Archange

Maïté Chapuis Griffon, démissionnaire

Hocine Djaouck, démissionnaire

Didier Barrat

Liste présentée

Claire Jeanrot

Laurence Joyeux

Céline Barrat

Didier Barrat

L'article 8 des statuts de l'AHVC précise que celle-ci « est administrée par un comité de 5 membres ». Hors à ce jour seulement 4 candidatures recevables ont été présentées au comité directeur.

Le GHN, service juridique de l'AHVC, consulté sur ce fait, nous informe que le vote peut se dérouler, le bureau sera constitué de 4 membres pour le moment, et il faudra lors de la prochaine Assemblée Générale élire le membre manquant.

45 votants, 45 bulletins exprimés

Association Hippique du Val de Creuse

-Association loi 1901 n° W362000597 -

Enseignement - Écurie de Propriétaire - Loisirs/Compétition - École d'attelage

Nouveau comité directeur

Claire Jeanrot (38 voix)

Céline Barrat (32 voix)

Laurence Joyeux (31 voix)

Didier Barrat (29 voix)

5- Présentation des activités 2019-2020

Des cas de Rhino pneumonie équine sur le département oblige l'annulation des concours et des sorties extérieures de fin de saison et à un confinement au moins jusqu'au 1^{er} janvier 2020.

Le calendrier de concours sera mis à l'affichage début janvier

La randonnée sur l'île de Ré sera reconduite du 30 mai au 1^{er} juin 2020

Des randonnées en Auvergne, Brenne, Limousin seront programmées.

6 – Présentation budget prévisionnel 2020

Il faut prévoir le remplacement de la toiture au niveau des petites chambres, peut-être en tôle isolée. Et dans un avenir très proche la toiture de l'écurie dite « la grange ».

Les huisseries de la maison d'habitation sont à reprendre, un devis avait été demandé : il s'élève à environ 10000 €. Le chauffage de la maison est électrique, il est suggéré de se renseigner pour la prise en charge de travaux d'isolation et/ou d'huissierie.

En ce qui concerne le renouvellement de la cavalerie, l'achat d'un poney ou d'un cheval devant se faire plutôt rapidement, il est convenu que les achats de ce type ne feront pas forcément l'objet de consultation.

Le camion vl a été mis en vente, quelques contacts

7 – Fixation des taux de cotisations 2020-21

Voir si il y aura une augmentation en septembre 2020.

La question est posée « est-ce que les dépenses justifient une augmentation du prix des cotisation ? »

8 – Vote des programmes 2020

Le budget prévisionnel est présenté

Le Budget prévisionnel est approuvé à 91,1%

Oui : 41

Non : 0

Abstention : 4

L'assemblée générale est clôturée à 23h30.